Image not found or type unknown

paiement billet d'avion

Par **conseil02**, le **03/07/2019** à **08:54**

Bonjour,

J'ai 55 ans je suis arrivée en Métropole depuis le 6 août 2018 pour les vacances et aussi pour une formation en reconversion professionnelle. A la date d'aujourd'hui je suis en attente d'une réponse pour un emploi et en même temps je romps mon cdi suite à un congé sabbatique.

Je suis dans l'incapacité de payer un billet d'avion pour mon fils de 13 ans pour la GUYANE à la demande de son père qui est venuy par 2 fois ici. Il me dit que je ne respecte pas la décision du JAF que faire dans ce cas?

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **03/07/2019** à **09:30**

bonjour,

comme nous ne connaissons pas la décision du JAF, impossible de vous dire si vous respectez ou pas cette décision.

j'essaie de comprendre, vous devez payer un billet d'avion pour permettre à votre fils d'aller en guyane, donc vous êtes venu en métropole avec votre fils en 2018 et comme c'est vous qui avez quitté la guyane volontairement, les frais d'avion de votre fils pour rejoindre son père sont à votre charge.

vous avez rompu votre CDI et pris un congé sabbatique (non rémunéré), alors que vous saviez que vous deviez payer un billet d'avion à votre fils.

salutations

Par **conseil02**, le **03/07/2019** à **10:23**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2010 et j'ai mes 2 filles qui vivent en région parisienne une des mes filles est étudiante.je me suis retrouvée seule avec mon fils qui me disait s'ennuyer et comme j'ai des ennuis de santé j'ai demandé à mon employeur pour faire une formation pour que je change de métier d'où ma reconversion et comme il n'a pas voulu me payer ma formation pour cause de délai, j'ai demandé un congé sabbatique pour la durée de ma formation.

Durant tout mon séjour en Guyane j'étais harcelé par mon ex mari qui ne respectait pas la garde un week end sur 2 il m'accusait sans cesse je devais gérer tout, à la dernière minute il me disait qu'il ne pouvait garder mon fils ce week end ou quand ce sont les petites vacances, je suis aide-soignante donc cela m'épuisait. Ma fille aînée m'a conseillé de mettre en oeuvre mon projet de formation et grâce à cela j'ai pu intégrer ma formation et avoir un meilleur moral. Aujourd'hui, je suis confrontée à cette histoire de transport ne sachant pas si mon ex mari s'était organisé pour les vacances en ce qui concerne mon fils car on en a parlé en début d'année et il paraissait incertain. Donc j'ai tout budgété pour le scolaire et l'inscription de mon fils à un club de basket.

Je vous remercie de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés